

## Déchets sauvages

La gestion des déchets sauvages est une compétence de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts (CCVO3F) que nous avons intégrée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Il a été constaté un accroissement des dépôts sauvages sur l'ensemble de notre territoire communautaire essentiellement en fin de semaine et les week-end. On constate beaucoup de déchets issus du BTP, et de plus en plus de déchets dangereux type amiante. Le plus souvent les dépôts se situent le long des voies de circulation, à l'entrée des chemins naturels, forestiers et agricoles, et sur des sites isolés en milieu urbain.

Les dépenses intercommunales consacrées à l'enlèvement des déchets sauvages s'élèvent en 2016 à plus de 50 000 €. Elles seront, sans aucun doute, en nette augmentation fin 2017.

Afin de renforcer les actions mises en place, la CCVO3F a fait appel au fonds de propreté régional d'Ile-de-France pour financer une étude globale intégrant un diagnostic du territoire et un plan de lutte ; du matériel (barrière, signalétique et pièges photographiques).

L'intercommunalité a obtenu plus de 33 000 €. Cette subvention permettra en partie de recruter le bureau d'études qui élaborera le diagnostic et le plan de lutte.

Parallèlement, l'intercommunalité, afin de répondre aux sollicitations des communes pour éliminer les déchets sauvages, a procédé à une mise en concurrence à l'issue de laquelle deux marchés publics ont été accordés à des entreprises spécialisées dans l'enlèvement des déchets de chantier et divers ainsi que des déchets industriels spéciaux et d'amiante, type de déchets en nette progression.

La commune, afin de compléter les dispositifs mis en place, a pris une série d'arrêtés limitant ou interdisant la circulation de véhicules dans les milieux sensibles ; et fixant les sanctions encourues par le contrevenant.

Si vous constatez un dépôt de déchets sauvages, il convient d'en informer les services techniques de la mairie qui se chargeront de le signaler aux services intercommunaux.



Dépôt sauvage à l'entrée de Villiers-Adam